

Déclaration CE

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE DECLARATION OF CE CONFORMITY (DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

Désignation / Brand name : Détecteur ouverture + choc (Deltal) / Contact activated transmitter + shock (Deltal)
Distributeur / Distributor's name : Delta Dore
Type / Type : Emetteur / Transmitter

Déclare que le produit référencé ci-dessus est conforme aux exigences essentielles de la directive R&TTE1999/5/CE
(declare that the above equipment comply with the essential requirement of the Directive R&TTE 1999/5/CE)

3.1a Sécurité électrique / Safety :

NF EN 60950 (oct 2000) / produit TBTS / classe III

3.1b Compatibilité électromagnétique / electro magnetic compatibility :

EN 301489_3 (juil 2000)
NF EN 50130_4 (avril 1995) + A1 (1998)

3.2 Utilisation efficace du spectre radioélectrique / effective use of radio-electrical spectrum :

EN 300-220_3 V1.1.1 (sept 2000)

Déclare que les essais radio essentiels ont été effectués
Declare that the essential radio tests have been done

Le marquage CE est apposé sur le produit
The CE marking is printed on the equipment

Année d'apposition du marquage CE/Date of affixing CE marking : 2004

Déclaration CE constructeur / CE declaration manufacturer : N° 04-041_1

Date/date : 09/11/04

Conditions de garantie

Garantie de cet appareil extensible à 5 ans à partir de la date d'achat (la facture ou le ticket de caisse faisant foi).

La garantie légale contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés reconnus de l'appareil s'applique en tout état de cause.

Cette garantie s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil (France uniquement).

Elle couvre uniquement le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et le port retour chez le client.

La société DELTA DORE ne pourra être tenue pour responsable des dommages causés par le non fonctionnement de l'appareil.

Sont exclus de la garantie :

- Les matériels dont le numéro de série a été détérioré, modifié ou effacé.
- Les matériels dont le raccordement ou l'utilisation n'a pas été exécuté conformément aux indications figurant sur l'appareil ou sur la notice.
- Les matériels modifiés sans accord préalable écrit du constructeur.
- Les matériels dont la détérioration ou défectuosité est due à une négligence ou un défaut d'entretien du client.

- Les matériels dont la détérioration ou défectuosité serait consécutive à des variations brutales de tension, à des chocs, à la foudre ou résulte de la force majeure.

- Les matériels dont l'autonomie sur piles serait inférieure aux valeurs indiquées.

Pour en bénéficier :

- Faites-nous parvenir votre appareil défectueux avec la preuve d'achat (ticket de caisse ou tampon du magasin avec date d'achat) dans son emballage d'origine, ou, à défaut, dans un emballage présentant toutes garanties de le préserver contre les chocs.
- Si vous avez déjà envoyé votre bon d'extension de garantie, veuillez nous le préciser ainsi que vos nom, prénom, adresse lors de l'envoi de l'appareil.
- Nous vous enverrons un appareil fonctionnel dans les plus brefs délais. Si la période d'immobilisation de l'appareil est supérieure à sept jours à compter de l'envoi ou du dépôt de l'appareil défectueux, la période d'immobilisation de l'appareil viendra s'ajouter à la période de garantie restant à courir.

DELTA DORE - Bonnemain - 35270 COMBOURG

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par le texte et les images de ce document ne nous engagent qu'après confirmation par nos services.



Pour étendre gratuitement la garantie de votre produit à 5 ans,

veuillez renvoyer ce bon d'extension dûment rempli (recto/verso), à l'adresse ci-dessous, dans un délai de 3 mois à partir de la date d'achat, accompagné d'une photocopie du ticket de caisse.

DELTA DORE - Extension de garantie - Bonnemain - 35270 COMBOURG

Détecteur d'ouverture DELTAL (Ref. 6412204)

Numéro de série :

Date d'achat :

Magasin :

Renseignements à compléter au verso

Numéro de série



Deltal

Système d'alarme sans fil

Détecteur d'ouverture et de choc

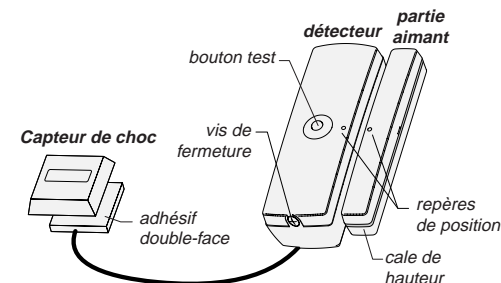
Réf. : 6412214

Présentation

Le détecteur d'ouverture et de choc s'installe sur une fenêtre ou une porte vitrée. En cas d'ouverture ou de choc sur celle-ci, il donne l'alerte à la centrale.

Pour une installation et une utilisation plus détaillées du système d'alarme, reportez-vous à la notice du Pack DELTAL.

Attention : le détecteur de choc n'est pas prévu pour détecter les impacts de balle, les petits impacts (ex : projection de gravillons) ou la découpe sans bris de vitre (ex : trou au diamant). Le détecteur est prévu pour tous les types de verre d'une épaisseur maximum de 6 mm (pour les doubles vitrages, seule la vitre intérieure est à prendre en compte).



Fixation du capteur

Le capteur doit être posé dans un des coins de la vitre à protéger sur la face à l'intérieur de l'habitat.

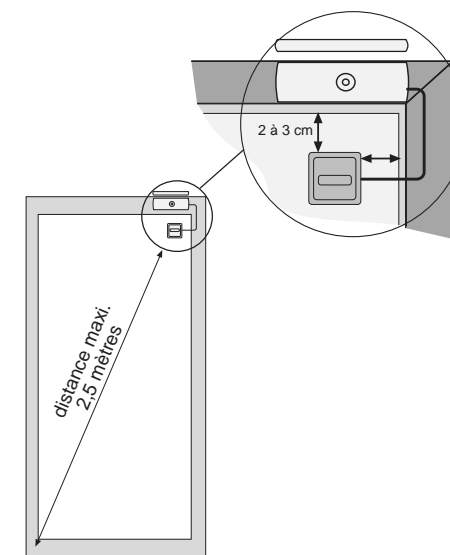
La distance entre le capteur de choc et le coin de la vitre le plus éloigné ne doit pas être supérieur à 2,5 m.

Placer l'émetteur à proximité du capteur.

Attention : les vitres feuilletées, enrobées et le plexiglas réduisent la portée à environ 1,25 m.

Le capteur de choc doit être installé au moins à 2 ou 3 cm des montants de la vitre à l'aide de l'adhésif double-face fourni.

Lors de la pose du capteur, la température de la vitre doit être entre 20° et 38°C. après la pose, les températures plus hautes ou plus basses n'altèrent pas le collage.



- nettoyer la vitre pour qu'elle soit propre et sèche,

- coller le capteur sur la vitre à l'aide de l'adhésif double-face et appuyer fortement sur le capteur durant quelques secondes.



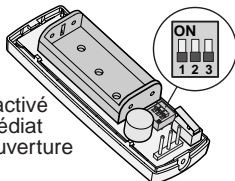
2700789 Rev. 2

Fixation de l'émetteur et câblage

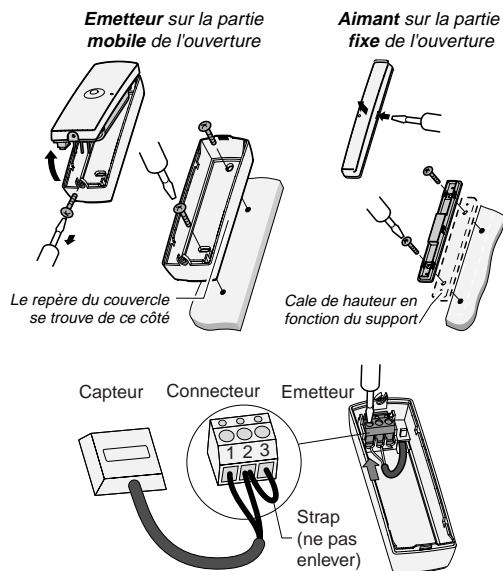
Ouvrir l'émetteur et fixer le socle, faire de même pour la partie aimant.

Ne pas toucher les micro-commutateurs, ils ont été réglé en usine dans la position indiquée sur le schéma.

- 1 : contact d'ouverture activé
2 : déclenchement immédiat
3 : déclenchement à l'ouverture du contact (NF)



Câbler les 2 fils du capteur de choc sur les plots 1 et 2 du connecteur de l'émetteur. Laisser le strap déjà installé entre les plots 2 et 3.



Mise en service

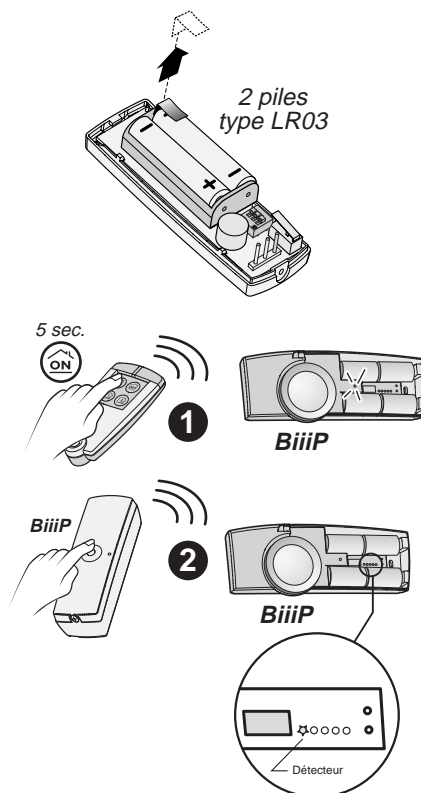
- Enlever la languette de protection des piles et refermer le capot de l'émetteur.
- *L'émetteur émet 2 bips*

Ajouter le détecteur au système :

- la centrale doit être en mode MAINTENANCE (appuyez simultanément 5 sec. sur les touches ON et OFF de la télécommande et ouvrez la trappe de la centrale),
- appuyez 5 secondes sur la touche ON de la télécommande,
- *la centrale émet un bip et son témoin lumineux en face avant s'allume,*
- appuyez sur le bouton du détecteur,
- *la centrale émet un bip et le témoin lumineux "détecteur" s'allume,*
- refermez la trappe de la centrale.

Piles usées : à chaque détection, le détecteur émet une série de BIPS. Pour remplacer les piles, mettez la centrale en mode MAINTENANCE.

Attention : vous devez impérativement utiliser des piles neuves identiques (même marque, même date de fabrication).

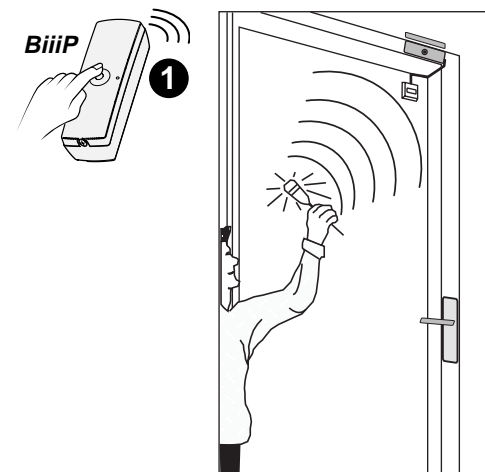


Test de la détection

Mettre la centrale en mode MAINTENANCE. Appuyer sur le bouton TEST de l'émetteur. *La centrale émet un BIP de confirmation.*

Durant 1 min. 30, le détecteur émet un bip :

- à chaque ouverture ou fermeture de l'issue protégée (test du contact d'ouverture)
- à chaque ouverture ou fermeture du boîtier (test du contact autoprotection) quand l'issue est fermée
- en tapant légèrement sur la vitre avec le manche d'un tournevis (test du capteur de choc), quand le produit n'est pas déjà en détection.



Attention : nous vous recommandons de tester le capteur au moins une fois par an.

Caractéristiques

Emetteur :

- Alimentation : 2 piles alcalines 1,5V de type LR03 (fournies)
- Autonomie de 3 ans en utilisation normale
- Portée radio de 200 à 300 mètres en champ libre
- Fréquences radio : 434 et 868 MHz, classe I
- Autoprotection à l'ouverture
- Utilisation en intérieur exclusivement
- Conso. en veille 12 µA max.
- Conso. moyenne en émission 15 mA.
- Indice de protection : IP30 - IK02

- Température de fonctionnement : de 0°C à +40°C
- Dimensions : 102 x 32,5 x 30 mm
- Poids (avec piles) : 100 gr.

Capteur de choc :

- résistance en veille (fermé) : 24 Ohms max
- résistance en alarme (ouvert) : 1 MOhms mini
- Longueur du câble : 0,9 m
- Température de fonctionnement : de -18°C à +50°C
- Dimensions : 32 x 32 x 10 mm

Bon de garantie



Nom : Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de vérification aux informations vous concernant (art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78). Les données ainsi collectées pourront être transmises aux filiales du groupe DELTA DORE. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions commerciales de ces sociétés, cochez la case ci-contre.